

# Meilleurs VOEUX



Bonjour à toutes et tous,

Très chères habitant.es d'Aigondigné

Chers collègues élu.es

M. le Président de Mellois en Poitou...

Mmes et Mrs les conseillers régionaux et départementaux...

Je vous remercie d'avoir répondu à l'invitation du Conseil municipal pour la traditionnelle cérémonie des vœux à la population.

Ce moment convivial est l'occasion de vous présenter le bilan de l'année écoulée : les actions, les travaux menés par la municipalité ainsi que les perspectives pour cette nouvelle année.

Nous sommes à mi-parcours de mandat municipal... et nous avons dû mener notre projet politique dans des conditions parfois compliquées et une instabilité permanente du contexte politique, géopolitique parfois, économique, sanitaire, environnemental, réglementaire, etc... Ces facteurs exogènes viennent perturber le chemin que nous nous étions tracé pour accomplir la mission que vous nous avez confiée (entre la crise sanitaire, la crise énergétique avec la flambée des coûts de l'éner-

gie, les cataclysmes environnementaux : chaleur, crue, tempête, séisme..., la crise sociale et sociétale : réforme des retraites, manifestation anti-bassines, la drogue et ses violences, le harcèlement scolaire, l'antisémitisme, le retour des attentats...

Les élus et moi-même, les agents, nous maintenons le cap du projet de mandat afin de vous apporter la meilleure qualité de service possible, d'engager les travaux nécessaires à l'entretien de nos bâtiments publics et du domaine public.

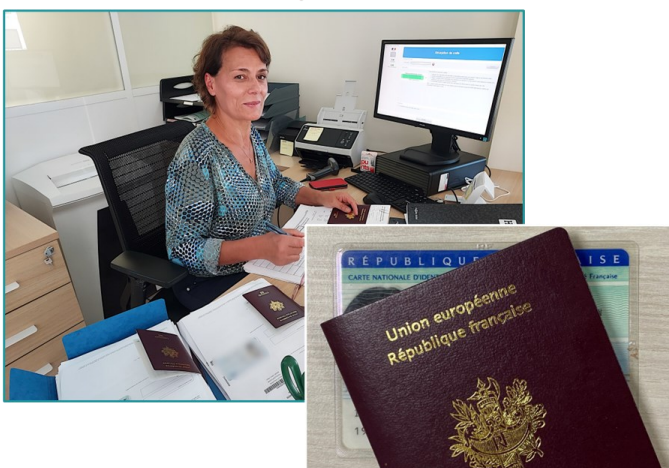
Les projets sont nombreux et ne manquent pas. L'avenir est souvent incertain mais nous avons aujourd'hui une lecture assez fine des enjeux de notre territoire, de ses besoins et des carences que nous devons combler.

La commune d'Aigondigné est naturellement dynamique... nous accueillons sans cesse de nouveaux habitants (je vous souhaite la bienvenue !). Nos effectifs scolaires se maintiennent malgré la baisse de la natalité ; le tissu urbain se densifie et des besoins nouveaux émergent, de nouvelles polarités et de nouveaux quartiers se dessinent.... La commune reste attractive pour les familles.

Ce n'est pas moins de 175 PC et 2 PA qui ont été délivrés depuis 2020 !

## Les nouveaux services

### Cartes Nationales d'Identité (CNI) et Passeports



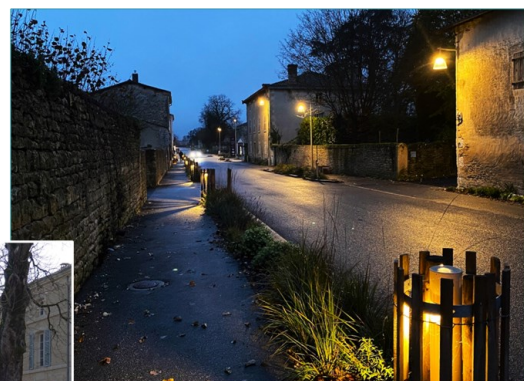
### Newsletter



Parmi les services à la population que nous avons déployés au cours de l'année, le dispositif de recueil des titres sécurisés permet aujourd'hui la délivrance de passeports et de cartes d'identité. Ce service est opérationnel depuis le mois de septembre et nos agents se sont pleinement impliqués dans son déploiement comme dans la collecte des dossiers de catastrophe naturelle après le séisme de juin dernier via l'application icatnat.

Nous avons aussi renforcé notre communication avec la publication d'une newsletter mensuelle qui permet de vous communiquer les décisions prises lors des conseils municipaux, les animations à venir et autres actualités du moment.

## Travaux du centre bourg



Aigondigné  
*Green!*



L'année 2023 a été consacrée en grande partie aux travaux du centre bourg qui reste le projet phare du mandat avec l'exécution de la 2<sup>ème</sup> tranche de travaux, avenue Etienne Girard, le réaménagement de la place de la Gasse, la réfection de la rue des Babelottes, la réalisation d'une nouvelle voie (Allée L. Van Beethoven) pour desservir le nouveau quartier de vie aux Babelottes notamment.

Ces travaux ont permis de créer de nouveaux quais de bus et ainsi dé-

sengorger la place de la mairie. Le réseau pluvial a été renforcé, des voies cyclables créées ainsi qu'une ouverture vers le quartier du Variadier pour un accès piéton vers les commerces... Nous avons veillé à limiter l'imperméabilisation des sols autant que possible avec la création d'espaces de stationnement végétalisés...

1,210k€ ont été engagés en 2023.

Les travaux d'embellissement du centre bourg vont se poursuivre cette année. Préalablement, nous avons procédé à la démolition de plusieurs bâtiments pour ouvrir l'espace public, opérer des déplacements d'ouvrages et procéder à l'effacement des réseaux Avenue Etienne Girard pour faire la jonction avec la Route Ricardo.

Nous souhaitons réaliser la 3<sup>ème</sup> tranche de travaux au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2024 afin d'effectuer la jonction avec le quartier de La Croix Pillet et la zone d'activités les Jastreux où deux nouveaux quai de bus seront créés.

Les places de la Mairie et de la Fruitière seront renaturées et nous étudions la faisabilité d'une installation géothermique avec chaussée thermoactive pour alimenter les bâtiments de la Mairie / Salle des fêtes et de l'école maternelle avec le CRER (Centre régional des énergies renouvelables).

La crise énergétique a un impact conséquent sur les finances communales (le coût de l'électricité a quasiment doublé entre 2021 et 2023 passant de 87k€ à 166 k€ notamment).

Le décret tertiaire, issu de la loi de transition énergétique, impose aux collectivités l'obligation d'améliorer la performance énergétique des parcs tertiaires afin d'atteindre une réduction de 60 % des consommations énergétiques d'ici 2050.

Depuis 2021, nous avons déployé une campagne de sensibilisation des agents et des usagers de nos équipements publics baptisée Aigo-Green pour réduire autant que possible notre consommation énergétique avec des gestes simples (Cela repose sur la bonne volonté de

chacun) mais nous devons engager une réflexion plus globale pour converger vers des solutions de production d'énergies autonomes nous permettant de réduire l'impact financier des consommations d'énergie.

Les audits énergétiques de nos bâtiments avec la participation du SIEDS seront lancés cette année. Ces audits sont nécessaires afin d'évaluer la rénovation énergétique des bâtiments à engager dans les années à venir.

Nous avons également étudié avec la société Séolis Prod le potentiel photovoltaïque de la commune pour l'implantation d'ombrières sur différents sites.

Nous avons aussi examiné une offre d'implantation d'un parc photovoltaïque à la carrière Les Grues afin de requalifier ce site dégradé. Les études de faisabilité seront lancées cette année.

Face aux enjeux climatiques qui impactent de plus en plus nos modes de vies et notre habitat, nous devons changer de paradigme ; nous devons non seulement limiter nos consommations, mais aussi introduire la notion de sobriété dans tous nos projets sur un grand nombre de composantes : énergétique (construire en veillant à l'efficacité des processus de production/consommation), environnemental en limitant les pressions sur l'environnement lors de la réhabilitation de friches, en requalifiant les sites dégradés, en limitant l'imperméabilisation des sols, en densifiant l'espace urbain pour préserver nos espaces agricoles, en veillant à l'équilibre des espaces urbains et paysagers par la création d'îlots de fraîcheur, en préservant les corridors écologiques et les zones naturelles ...

Le sujet est vaste, l'enjeu colossal, l'évolution de nos modèles de production et de consommation indispensable pour un futur sobre, réaliste et désirable.

# Eclairage public



Les défis sont nombreux, parmi lesquels la rénovation de notre parc d'éclairage public. L'inventaire par la société Séolis s'est achevé en 2023. Notre parc est hétérogène et nécessite une mise à niveau réglementaire ainsi que le remplacement de plusieurs lanternes.

Sur les 736 points lumineux, 198 lanternes seront remplacées par des lanternes led, 30 horloges astronomiques seront déployées, 56 points lumineux nécessitent une mise en sécurité. Cela représente un investissement de 163 k€ en plus d'un contrat de maintenance annuel de 16€k / an avec le remplacement de toutes les lampes.

Les horloges astronomiques vont nous permettre d'harmoniser et de sectoriser les horaires d'éclairage public sur l'ensemble de la commune. Nous prévoyons de maintenir l'extinction globale de l'éclairage du 15 avril au 31 août dans un souci d'économie et de préservation de la biodiversité nocturne (trame noire).

# Environnement, biodiversité



## Créateur de forêt

Nos efforts s'orientent également dans la préservation de notre cadre de vie par la protection de notre trame verte et bleue et la création de nouveaux espaces de boisement.

Ainsi, la municipalité s'est associée à l'entreprise Créateur de forêts dans le but de créer un îlot de biodiversité de 2,6 ha sur le lieu-dit « Champ Toupet » qui sera un nouveau poumon vert sur la commune. Vous pouvez d'ores et déjà participer au financement de ce projet sur la plateforme collaborative.

Ce projet devrait pouvoir émerger (les plantations réalisées) à l'automne prochain.

Nous poursuivons nos actions de sensibilisation à la biodiversité avec le maintien de nos ruchers communaux (Merci Alain et Michel) et la tradition initiée par notre bienfaiteur Jacques Bujault d'offrir un arbre à l'occasion de chaque naissance (Merci Arlette de poursuivre ardemment cette action).

## Programme d'aménagement foncier en cours

La commune est également signataire du Programme Re-sources pour la protection des captages des eaux du Vivier et des actions de sensibilisation sont proposées dans le cadre de ce programme.

Parallèlement, le Département a lancé un projet d'aménagement foncier sur un périmètre de 3200 ha sur les communes de Fressines, Aigondigné, Sainte Néomaye, La Crèche et Vouillé (Avis favorable de la poursuite de l'aménagement de la CIAF en février 2023).

Un projet d'aménagement foncier est un outil qui vise à mobiliser des moyens pour protéger et améliorer la qualité de la ressource en eau souterraine du bassin d'alimentation des captages d'eau potable du Vivier qui dessert la commune de Niort.

Depuis plus de 30 ans, la qualité de l'eau de ces captages s'est dégradée (présence de nitrates et pesticides principalement). L'enjeu consiste à dégager du foncier pour réaliser des actions favorables à la protection du captage et de redistribuer les terres et les îlots d'exploitation selon le type d'activité agricole. La volonté est de donner la priorité à une activité agricole biologique ainsi qu'à une agriculture économe en intrants au sein du bassin d'alimentation des captages pour améliorer la qualité de l'eau brute et limiter les pollutions.

La protection du gouffre de Jadre fait partie objectifs prioritaires (2024) et de nouvelles orientations seront définies prochainement en vue de la sécurisation de ce gouffre.

En lien avec ce programme, la commune s'est portée acquéreur de parcelles agricoles dans le hameau d'Antogné afin de préserver cette zone en prairie et maîtriser les risques d'inondation à cet endroit, qui mettait en difficulté une famille et ne permettait pas l'accès des secours.

Toujours à Antogné, nous devons engager la réfection du pont du chemin des Trois Bois fragilisé par les crues du Lambon et la suppression d'un bras du Lambon depuis des décennies.



## La convention ORT

Outre les engagements pris en matière environnementale, nous devons donner du souffle et ouvrir des opportunités pour consolider un cœur de bourg actif, accueillant, vivant et résilient. Tels sont les objectifs qui ont été identifiés dans le cadre de l'Opération de revitalisation de Territoire.

La commune d'Aigondigné n'a pas été retenue dans le programme « *Petites Villes de Demain* » ;

Néanmoins, nous avons sollicité la Préfecture pour intégrer la convention d'opération de revitalisation de territoire (ORT) de Mellois-en-Poitou.

Il s'agit ici de conforter la centralité d'Aigondigné pour répondre aux enjeux du territoire ainsi qu'aux besoins de la population.

La commune a donc bénéficié d'un appui en ingénierie sur mesure de l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) afin de consolider sa stratégie communale de revitalisation (vision stratégique à 10 ans) et de définir les conditions de sa mise en œuvre en mobilisant les outils apportés par l'ORT (panel d'outils comme le dispositif Denormandie dans l'ancien, DUP, droit de préemption...)

L'ambition est d'agir pour les familles et les jeunes, se donner les moyens de mieux accueillir, donner du souffle aux équipements et consolider l'offre commerciale et de services.

Parmi les nouvelles opportunités qui ont émergé l'an dernier, plusieurs équipements nouveaux sont à l'étude comme la construction d'une nouvelle caserne de pompiers ou la construction d'un complexe sportif (projet de mandat). Un nouveau pôle attractif pourrait émerger Rue René Gaillard ; Cette ambition est possible depuis l'acquisition de la parcelle appartenant à M. PARSONNEAU (décédé à la fin de l'été).

Je voudrais lui rendre hommage. M. PARSONNEAU a accepté de céder cette parcelle pour le développement de la commune et c'est un acte remarquable.

# De nouveaux équipements en perspective



## Une nouvelle caserne de pompiers

Avec la maîtrise foncière de la parcelle de M. PARSONNEAU, des perspectives s'ouvrent pour y accueillir de nouveaux équipements structurants.

Notamment la construction d'une caserne dans le cadre du projet de départementalisation du Centre de première intervention Le Lambon.

Le CPI Le Lambon est indispensable au maillage du territoire pour l'intervention des secours au-delà de la seule commune d'Aigondigné.

Il nous tient à cœur d'accueillir et d'accompagner le développement du CPI pour la sécurité des habitants.

Nous avons pris en compte les enjeux de la départementalisation et la nécessité de disposer d'un centre de secours opérationnel et ambitieux notamment pour y former de jeunes sapeurs-pompiers.

Le CPI sera doté de nouveaux moyens, notamment un véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) ce qui viendra renforcer l'opérationnalité de notre centre d'intervention.

Nos pompiers sont motivés, ils continuent de se former et ils ont besoin de nous !

Les études de faisabilité sont lancées !

## Construction d'un complexe sportif

Nous accueillons une population jeune (très jeune !) et active.

L'analyse des besoins sociaux de notre commune fait apparaître une carence en équipement sportif permettant la pratique collective.

Nos familles doivent se déplacer à l'extérieur de la commune pour accompagner leurs enfants dans des clubs de sport. Ces déplacements éloignés du domicile engendrent des coûts supplémentaires pour les familles.

Le tissu associatif sportif ne peut se développer sans équipement.

Les enfants dans nos écoles ne peuvent pas pratiquer des sports collectifs dans de bonnes conditions.

Le besoin est évident, non seulement pour les enfants mais aussi pour les adultes ! Outre les vertus de santé et de citoyenneté autour de la pratique du sport, cet équipement sera structurant pour le territoire et nos familles car il profitera à un plus grand nombre d'enfants ! Tout comme il sera un outil de lutte contre la délinquance juvénile.

Ce complexe sportif renforcerait le tissu associatif de la commune et contribuera indéniablement à son développement.

La concertation avec les associations a été faite et l'avant-projet défini ;

Les premières demandes de subventions ont été lancées auprès de l'Etat et de l'Agence Nationale du Sport.

Notre projet n'a pas été retenu au titre des financements 2023 ; Les dossiers sont déposés à nouveau pour 2024 !

Nous souhaiterions un équipement tempéré (toujours pour répondre aux enjeux de sobriété énergétique) et connecté pour une pratique libre !

Cet équipement sera unique sur le territoire ! Pour un coût évalué à 2,880 k€

Nous aspirons à ce que Mellois en Poitou participe à son financement via le projet de territoire à hauteur de 500k€ et 300k€ dans le cadre des

financements européens LEADER.

Parallèlement nous avons souhaité réhabiliter le terrain de tennis de Tauché et répondu à l'appel de l'Agence national du sport sur le volet régional pour l'implantation de petits équipements sportifs en proximité.

Notre demande n'a pas été retenue en 2023. Des modules isolés de BMX ont été considéré à tort comme des modules de skate park et le fichier national de recensement des équipements sportifs communaux n'était pas à jour (avec la création de la commune nouvelle, les équipements ont été doublés ce qui laissait à penser qu'Aigondigné était surdotée en équipements sportifs !)

## *Du patrimoine immobilier en friche et à revaloriser*



Aigondigné dispose d'un patrimoine immobilier conséquent avec plusieurs immeubles acquis au cours des mandats précédents qui nécessitent d'être revalorisés.

Nous avons détruit ce qui devait l'être et nous devons rénover ce qui peut l'être toujours pour donner un nouveau souffle aux bourgs !

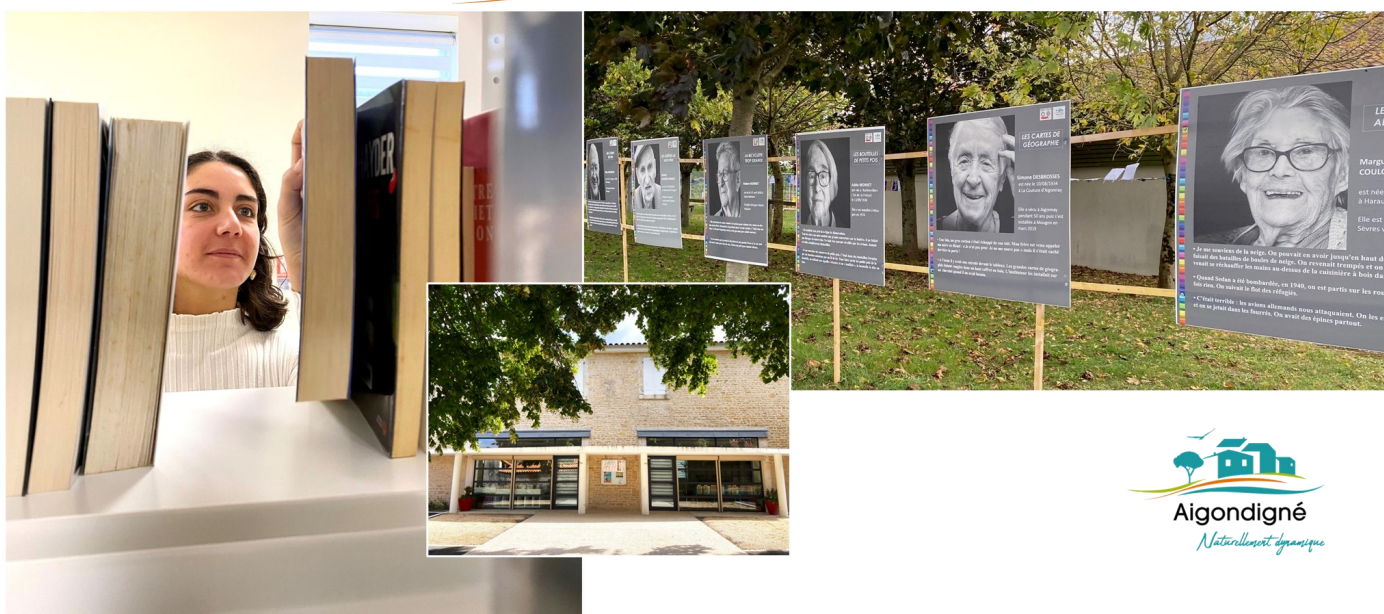
Sont à l'étude la réhabilitation d'un ensemble immobilier, route de Triou en Maison d'Assistante Maternelle, mission portée par le CCAS.

Nous avons repris les études de travaux pour la rénovation de la maison de bourg à proximité de la boulangerie pour accueillir une nouvelle mairie et y rassembler l'ensemble des services administratifs, supports de la commune.

Nous travaillons également au rafraichissement de la salle des fêtes de Tauché.

Les projets ne manquent pas !

## Culture, patrimoine



Nous avons réhabilité une partie des anciens locaux qui accueillait la Structure Multi Accueil les Enfants d'Abord, pour y implanter la nouvelle bibliothèque de Mougou.

Ces travaux ont été réalisés en régie par nos agents et nous avons pu bénéficier d'une subvention de 50 000 € sur le fonds européens LEADER.

Nous souhaitons maintenir nos bibliothèques et notre partenariat avec la Bibliothèque Départementale des Deux-Sèvres.

Nous nous félicitons de l'arrivée de notre nouvelle bibliothécaire Emilie, depuis l'année dernière, qui aura à cœur de vous proposer des animations et vous guider dans vos souhaits de lecture.

J'en profite pour remercier l'ensemble de nos bibliothécaires volontaires.

Et pour citer Emile Zola : « *Il n'y a jamais trop de livres ! Il en faut encore et toujours ! C'est par le livre et non par l'épée, que l'humanité vaincra le mensonge et l'injustice, conquerra la paix finale de la fraternité entre les peuples* ».

Concernant le volet découverte de notre patrimoine, des visites / Conférences vous ont été proposées avec Mme Tézière dans nos villages à Sainte Blandine l'an dernier ; Ces visites / conférences sont très instructives sur le plan patrimonial et historique. Je vous invite vivement à y participer.

Nous avons également répondu à l'appel à projets du Pays d'Art et d'histoire de Mellois en Poitou sur le thème « L'homme et l'animal, une histoire partagée », avec une sortie d'observation des oiseaux de plaine.

J'en profite également pour remercier l'association ARCRIFOTH (Nom imprononçable...) pour l'exposition remarquable « *Dans mes yeux d'enfant...* » réalisée avec le portrait de nos aînés.

## Social



Nous n'oublions pas nos aînés, qui ont bénéficié du traditionnel repas des aînés ou d'un colis que les membres du Conseil d'administration du CCAS leur ont délivré.

Nous avons également la chance de disposer de deux villages antenne et d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Les Babelottes » dirigé par Mme Simon dont je remercie l'action au quotidien auprès des agents et des familles des résidents. Cet établissement public nous permet d'accueillir dans de bonnes conditions nos aînés. Nos agents sont dévoués et attentifs auprès d'eux. Ils exercent un métier difficile et je les remercie pour toute l'attention et la bienveillance qu'ils portent à nos résidents.

J'en profite pour remercier l'ensemble des membres du Conseil d'administration CIAS et du CCAS pour leur soutien à l'administration du CCAS, de l'Ehpad et des villages antennes.

Ils qui portent les actions sociales de la commune et notamment le dispositif « pass loisirs », le repas / colis des aînés, les aides sociales, l'accompagnement du projet MAM ; Pour 2024, le CCAS travaillera à un projet innovant d'un logement d'urgence.

En 2023, la mission de la conseillère numérique est arrivée à son terme après 3 ans d'expérimentations diverses.

Nous avons aussi accompagné une administrée victime de démarchages abusifs à domicile. Je vous invite à la plus grande prudence et vigilance car les escrocs n'ont pas d'état d'âme pour vous vendre des travaux hors de prix à coup de crédits à la consommation exorbitants !

# Animation, attractivité



Les élus municipaux ou du conseil d'administration du CCAS, ainsi que les agents, sont à pied d'œuvre pour porter les projets et les actions de la municipalité.

Cependant, l'attractivité de la commune repose, non seulement sur les animations proposées par la municipalité, mais aussi sur l'ensemble des activités orchestrées par les associations communales que la municipalité soutient par la mise à disposition gratuite de locaux ou par l'octroi de subventions.

Je remercie l'ensemble des bénévoles des associations dont l'action est précieuse et indispensable au bien être des Aigondignois.

Merci à l'ensemble des associations pour les activités sportives, récréatives et culturelles tout au long de l'année.

Merci aux comités des fêtes d'Aigondigné, d'Aigonnay et au foyer rural de Sainte Blandine pour l'ensemble des animations proposées.

Merci de votre participation au Marché de Noël qui connaît un beau succès... et vous êtes de plus en plus nombreux à participer à la fête nationale du 14 juillet et voir le feu d'artifice géré par nos agents et artificiers.



Merci aux agents qui participent à l'embellissement de notre commune et pour leur réalisation et talent créatif (décorations de Noël, enseigne d'Aigondigné sur le rond-point).

Merci aux artistes de Street art pour les belles fresques réalisées sur le mur d'expression de city stade de Mougou et au restaurant de Tauché avec la participation des enfants.

Merci aux APE pour les belles fêtes des écoles et marchés de Noël.

## Enfance-Jeunesse



Nous n'oublions pas nos enfants et l'école reste le cœur de nos préoccupations avec nos 5 établissements scolaires.

La compétence scolaire absorbe la majorité de notre budget de fonctionnement.

Nous avons à cœur de maintenir des services périscolaires de qualité dans nos garderies, nos restaurants d'enfants, les dotations allouées aux écoles pour les sorties et les projets pédagogiques ; Ce n'est pas moins de 80 000 euros par an.

Nous finançons une partie des transports scolaires et les fournitures scolaires sont gratuites.

Nos cheffes proposent de bons repas avec des produits locaux et bios.

Nous avons à cœur de maintenir autant que possible des temps d'acti-

vités périscolaire gratuits et de qualité avec l'appui des animateurs du centre de loisirs Belle & Lambon notamment.

Nous avons renouvelé le Conseil municipal des enfants et, cette année, ils ont écrit au Président de la République pour pouvoir le rencontrer lors d'une visite à l'Élysée.

Pour les plus grands, nous avons reconduit le dispositif argent de poche qui permet aux jeunes Aigondignois de découvrir les différents métiers de la collectivité, ou encore le métier d'animateur de centre de loisirs ou bien le fonctionnement de notre Ehpad !

Ils ont aussi travaillé en lien avec des élus sur des projets d'actions diverses ou des bénévoles d'associations.

Merci à tous nos ados pour leur investissement auprès de la collectivité !

## Mellois en Poitou



Il me reste à aborder quelques sujets d'actualité en lien avec notre intercommunalité Mellois en Poitou.

L'année 2023 marque l'échec du pacte fiscal et financier et ne laisse que peu d'espoir d'une correction des inégalités fiscales liées essentiel-

lement au transfert de la compétence scolaire... que Mellois en Poitou ne semble plus en mesure de financer puisqu'il est question d'un possible dé-transfert de cette compétence.

Aujourd'hui, le poids de la fiscalité intercommunale asphyxie la fiscalité communale, en particulier pour les communes qui ont conservé leur compétence scolaire ou qui l'ont transférée moyennant une diminution de leurs attributions de compensation.

Le groupe de travail réfléchit à d'autres alternatives ;

### **PLUi-H / Elaboration du PADD**

Le Plan Local intercommunal d'urbanisme est en cours. Le Plan d'aménagement et de développement durable est en phase d'achèvement et fixe le cap des 20 prochaines années en matière d'aménagement du territoire en particulier le développement urbanistique, mais aussi économique, social et environnemental pour l'ensemble des communes de Mellois en Poitou.

Pour répondre aux enjeux de la loi ZAN « Zéro artificialisation nette des sols » afin de préserver nos espaces agricoles, le potentiel « constructible » sera réduit.

J'attire votre attention sur le fait que des parcelles aujourd'hui constructibles, ne le seront peut-être plus demain ! Et il y aura des mécontentements !

Bien que le potentiel d'Aigondigné soit grand, nous sommes la commune qui a enregistré le plus grand nombre de permis de construire au cours des 10 dernières années, pour autant, ce potentiel ne sera pas « réaffecté » entièrement à la commune.

### **Zones d'activité économiques d'intérêt communautaires**

Mellois en Poitou a dû définir et qualifier les zones d'activités communautaire selon différents critères (potentiel de développement, maîtrise foncière, ...)

Ainsi les zones d'activités « Les Jastreux » et les « Grandes Versannes »

restent d'intérêt communautaire et les zones « Chêne Gaurichon » et « La Gâtine » sortent du périmètre communautaire.

La zone « Chêne Gaurichon » est celle où se situe le SPAR notamment. Le SPAR a été racheté par SUPER U et un nouveau supermarché type U Express devrait voir le jour avec une surface commerciale plus grande à compter du printemps 2025.

### **La collecte des déchets**

Autre sujet sensible, la collecte des déchets ménagers. La commune d'Aigondigné étant exclue du règlement de collecte des déchets de l'intercommunalité, j'ai donc (au regard de mes pouvoirs de police spéciale et avec le soutien du Conseil municipal) pris un arrêté qui a pour objet de réglementer la présentation et les conditions de remise des déchets ménagers sur le territoire communal.

L'arrêté prévoit la collecte des déchets (Ordures ménagères et emballages) en bacs individuels pour des raisons de salubrité, d'accessibilité et de sécurité, nonobstant le fait de préserver notre cadre de vie de l'encombrement des 800 gros bacs collectifs et les nuisances visuelles et olfactives ...

Cet arrêté a fait l'objet d'un recours de Mellois en Poitou en référé en février dernier (ce qui m'a valu quelques nuits sans sommeil pour produire un mémoire de défense) devant le tribunal administratif de Poitiers.

Mellois en Poitou a été débouté mais la procédure au fond continue. Lors d'une réunion de médiation avec Messieurs les Président et vice-président, nous avons réaffirmé notre volonté de participer activement au tri sélectif et proposé de prendre en charge le surcoût éventuel d'un déploiement de bacs individuels notamment pour les tris des emballages, ou bien d'adhérer au Syndicat mixte du Haut Val de Sèvres pour la collecte, moyennant une convention d'entente entre Mellois en Poitou et le SMC.

Ces propositions sont à l'étude !

# Et pour 2024



## Déploiement de la fibre est en cours

Le déploiement de la fibre est assurée par le Syndicat mixte ouvert Deux -Sèvres numériques. Plusieurs armoires ont été installées dans un premier temps puis le déploiement s'effectue au fur et à mesure dans nos villages.

Deux journées d'informations ont été organisées par les Conseillers fibre Orange les 24 avril et 07 juin 2023

Il faudra prendre son mal en patience jusqu'en 2025.

## Zones d'accélération des énergies renouvelable

La loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables du 10 mars 2023 a introduit une disposition confiant aux communes la définition de zones d'accélération favorables à l'accueil des projets d'énergie renouvelable.

Une ZAEnR permet à la commune de définir les énergies renouvelables qu'elle souhaite ou ne souhaite pas développer sur son territoire.

L'ensemble des énergies renouvelables doivent être prise en compte

(solaire, éolien, biomasse, géothermie...), de manière à considérer l'ensemble des énergies mobilisables sur la commune et non pas une seule d'entre elles.

A noter qu'on ne peut pas définir une ZAE nR pour l'éolien située dans les zones de protection spéciale ou les zones spéciales de conservation des chiroptères au sein du réseau Natura 2000 (ce qui est le cas pour la commune d'Aigondigné).

Pour se faire, la commune doit mettre en place une première concertation avec les citoyens que nous essaierons de mettre en œuvre au cours de l'année.


### Recensement de la population

2024 sera l'année du recensement de la population !

L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier, jusqu'au 17 février 2024

9 agents recenseurs ont été recrutés pour réaliser cette mission.

Je vous demande de leur réserver bon accueil !



Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter très cher habitant.e d'Aigondigné une belle et heureuse année 2024 ! Lumineuse, enjouée, désinvolte, pétillante et enivrante !

Je vous remercie de votre attention.

Patricia ROUXEL

Maire d'Aigondigné